

## CONSTITUTIONS

FI31560

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date au Lamentin du, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : KIFF BURGER  
Siège : MORNE PITAULT, CHEMIN MORNE ROCHES, 97232 LE LAMENTIN  
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros

Objet : Restauration rapide  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :  
Patrick Honoré, demeurant Morne Pitault - 97232 LAMENTIN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FORT DE FRANCE.

**POUR AVIS Le Président**

FI31562

Par acte SSP du 30/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Rental-Sud-Car  
Objet social : Location de courte durée de véhicules de tourisme  
Siège social : 313, Résidence Pointe Royale 97231 Le Robert.  
Capital : 500 €  
Durée : 99 ans

Président : M. WATTEL Jean-Luc, demeurant 313, Résidence Pointe Royale 97231 Le Robert

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou un mandataire. Chaque membre de l'Assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'actionnaire unique est libre.

Immatriculation au RCS de Fort-de-France

## DISSOLUTION

FI31561



Sébastien TRIPET et Julien MARRY  
Notaires associés  
11 Allée des Moulins - Morne à l'Eau - 97231 LE ROBERT (Martinique)  
Téléphone : 05 96 26 25 21 / Télécopie : 05 96 26 48 00  
Mail : [sga@7211.fr](mailto:sga@7211.fr) / [sga@notaires.fr](mailto:sga@notaires.fr)  
Site Web : [www.morne-a-l-eau-notaires.fr](http://www.morne-a-l-eau-notaires.fr)  
Parking gratuit sur place  
Déchiffre et validez la 011 101 01 01 - 011 101 01 01

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION ET DE RADIATION

La société **EXPLOITATION DE MATERIEL DE PRODUCTION AGRICOLE (SEMPA)**, société à responsabilité limitée en liquidation, au capital de 7.622,45 €, ayant son siège à LE FRANCOIS (97240) quartier Frégate, immatriculée au RCS de FORT-DE-FRANCE (97200) sous le n° 411 174 139

L'assemblée générale ordinaire des associés, réunie le 9 février 2024 à le FRANCOIS (97240) quartier Frégate, à la diligence du liquidateur, M. Gérard Roger ASSELIN, demeurant à LE FRANCOIS (97240), quartier Frégate, a approuvé le compte définitif de liquidation de la société **EXPLOITATION DE MATERIEL DE PRODUCTION AGRICOLE (SEMPA)**, dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 5 janvier 2005, et décidé de prononcer la clôture de la liquidation.

**DUCTION AGRICOLE (SEMPA)**, dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 5 janvier 2005, et décidé de prononcer la clôture de la liquidation.

Pour avis, Le liquidateur.

## MARCHÉ PUBLIC

FI31563



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE  
OCCUPATION DE DÉPENDANCES IMMOBILIÈRES DU DOMAINE PUBLIC DE LA MARINA DU MARIN

### CONTEXTE

Par convention de concession, la Commune du Marin a confié à la Société d'Exploitation des Ports de Plaisance la création et l'exploitation des ouvrages portuaires et des immeubles de la marina du Marin. Dans le cadre de cette concession de port de plaisance, il est prévu que le concessionnaire pourra consentir, à des fins commerciales, des occupations du domaine public des terres pleines dépendant du domaine public concédé. La société a consenti de telles occupations dont certaines arrivent à échéance.

Les conditions de délivrance d'occupations du domaine public ont été modifiées par l'Ordonnance n° 2017 562 du 19 avril 2017 insérées sous les articles L 2122-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, prévoyant une obligation de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence.

### OBJET DU PRESENT AVIS

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), il est porté à la connaissance des tiers le fait que la Société d'Exploitation des Ports de Plaisance (SAEPP), concessionnaire de la marina du Marin, fait appel à candidature pour l'occupation de dépendances immobilières du domaine public de la Marina du Marin :

- **A&C YACHT BROKER**, sise au 1er étage bâtiment 4 du bassin 1, en vue d'y exercer une activité de broker nautique, vente de bateaux et prestations liées au nautisme.

- **LOCA YACHT**, sise au rez-de-chaussée du bâtiment A4, bassin 2, en vue d'y exercer une activité de gardiennage, entretien et location touristique de bateaux.

- **SERVICE PLONGEE**, sise au rez-de-chaussée du bâtiment 2, bassin 1, en vue d'y exercer une activité de travaux subaquatiques.

- **DOUCEURS MARINOISES**, sise au rez-de-chaussée du bâtiment A, bassin 2, en vue d'y exercer une activité de boulangerie-pâtisserie.

### DELAI DE REPONSE

Tout opérateur économique proposant une activité nouvelle ou similaire à celle exercée par le demandeur qui souhaiterait également continuer à occuper le domaine public susvisé, pour la période demandée, est invité à déposer son offre jusqu'au **24/02/2024**.

Pour formaliser son intérêt et son projet, l'opérateur devra se faire connaître auprès de la société concessionnaire et obtenir l'ensemble du cahier des charges auprès de la société à la capitainerie de la Marina du Marin : Capitainerie Port de Plaisance du Marin, Bassin Tortue, 97290 Le Marin. Si un ou des intérêt(s) se manifeste(nt), une procédure de sélection en fonction de critères et modalités prévus au cahier des charges.

### DUREE

La durée de l'occupation ne pourra dépasser le 1er janvier 2027, date de la fin de la concession et sera fixée de manière à ne pas restreindre ou limiter la libre concurrence au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer l'amortissement des investissements projetés et une rémunération équitable et suffisante des capitaux investis.

Une annonce légale  
à publier en  
Martinique ?

Simple

Facile

Paiement  
sécurisé

Votre  
attestation

immédiatement dans  
votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

[www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)